

MAIRIE DE DOISSAT

24170

CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu de la Séance du 20 Septembre 2014

Ouverture de la séance à 17h30

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET

Excusés : Michèle BIBRACHER donne pouvoir à Francine MAURY
Michel DUMAS, Francis RINGENBACH.

Au préalable,

Suite à l'orage de grêle du 08/08/2014, Mr Le Maire a résumé le déplacement des différentes personnes qui se sont rendues sur le terrain, Mme la Sous-préfète, la DDT, le Conseil Général. Visite chez Mr Martegoute « La Jasse ».

Mr Le Maire remercie le Comité des Fêtes pour la réussite du Vide-Grenier.

ORDRE DU JOUR

- Délibération « loyer »

Mise en non valeur d'un loyer impayé datant de 2006 et désormais irrécupérable.

Vote à l'unanimité

- Délibération SIAP de Belves

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2013

Vote à l'unanimité

- Délibération SDE 24

Redevance occupation du domaine public

Vote à l'unanimité

- Réfection église

Présentation des devis pour travaux de plâtre dans l'église, autel et diverses fissures dans la nef.

Mr Paul Audibert pour un montant de 3.458,75 euros HT

Mr Thierry Delattre pour un montant de 18.720,00 euros HT

Vote à l'unanimité pour le devis de Mr Audibert

- Panneaux signalisation bourg – Interdiction poids lourds.

Présentation du devis de la société Signature pour un montant de 476,75 euros HT.

Vote à l'unanimité

- Travaux voirie – Chemins non revêtus

Devis de la société Cyprioté présenté trop élevé.

Demande d'autres devis : Ets Rouquiot, Castels et Ets Lachenevrerie, Sarlat.

Des priorités sont prises : Chemins de la « Rivière », de Gaumard, de Caussine (pose d'un caniveau à grille récupéré par la commune.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- Projet piste forestière « Fonvergne », 2 kms environ.
Vote à l'unanimité pour le projet et l'emprunt (adopté sur un court terme de 24 mois avec un taux très bas en attendant le paiement de la subvention) qui correspond au montant du financement du projet à 80% par l'Etat et l'Europe.

- Proposition de classement des chemins revêtus et non enregistrés sur le cadastre.
Mr Le Maire propose de cadastrer ces chemins par ordre : Le Pech en premier et suivront Espagne et Lassudrie.

DIVERS

- Planning CARLOS
Cabine Téléphonique, Barrières poubelles, Volets appartements et studio, croix, porte d'entrée Hall.
Suite à ces travaux, une demande de devis « produit lasure » a été demandée.
Briconautes St Cyprien et Point Vert (Bouyssou) Cénac.
Vote à l'unanimité pour le devis de Point Vert Cénac.

- Fontaines sur chemins de randonnée
Faire analyser l'eau = 50€ (Laboratoire Sarlat). Prix étant trop élevé, la décision a été prise de mettre « Eau non potabilisée »

- Vote Sénatoriales du 28/09/2014
Visite de Mme Claudine Le Barbier et de Mr Roussel, de Mr Deperetti, et rencontre de Mr Cazeau sur la commune de St Amand.

- Chemin Cravotta et Hall
Mr Le Maire informe avoir reçu le 10/07/2014 un courrier de Mr Cravotta et de Mr Hall pour un éventuel achat d'une portion du chemin se situant devant leur habitation.
Cette demande sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au **samedi 25 octobre à 17h30**.

L'ordre étant épuisé, la séance est levée à 19h45.